



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 19 décembre 2022 à 20 h, à l'Hôtel de Ville situé au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents : Messieurs les conseillers Léo Lepage-St-Amand, Gaëtan Gagné, Denis Viel, Louis-Marie D'Anjou, et Réjean Gagné, formant quorum sous la présidence de madame la conseillère Odile Roy, Pro-Maire.

Absent : Le maire Réjean Lagacé

Est aussi présent messieurs Laval Robichaud directeur général.

1- Ouverture

Mme la Pro-maire déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

2- Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget pour l'exercice financier 2023
4. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation 2023-24-25
5. Période de questions
6. Levée de la séance

2022-12-306

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'adopter l'ordre du jour.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Louis-Marie D'Anjou vote pour, Conseillère Odile Roy agit comme Pro-Maire, Le Maire Réjean Lagacé est absent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3- Adoption du budget pour l'exercice financier 2022

2022-12-307

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'adopter le budget pour l'exercice financier 2023 démontrant des revenus et des dépenses de 5 235 252 \$.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Louis-Marie D'Anjou vote pour, Conseillère Odile Roy agit comme Pro-Maire, Le Maire Réjean Lagacé est absent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation
2023-2024-2025

2022-12-308

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisation 2023-2024-2025.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Louis-Marie D'Anjou vote pour, Conseillère Odile Roy agit comme Pro-Maire, Le Maire Réjean Lagacé est absent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- Période de questions

Aucune question.

6- Levée de la séance

2022-12-309

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, de lever la séance.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Louis-Marie D'Anjou vote pour, Conseillère Odile Roy agit comme Pro-Maire, Le Maire Réjean Lagacé est absent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Odile Roy Pro-Maire

Laval Robichaud, directeur général et
Secrétaire-trésorier